



Mise en place d'un « Drive » à la médiathèque Joseph Kessel

Réservez, emportez ! Suite aux mesures de confinement annoncées par le Gouvernement, la médiathèque Joseph Kessel de Groslay s'adapte et met en place un service de prêt sous forme de « Drive » jusqu'à la fin du confinement.

Ce service par réservation permet de retirer livres, CD, DVD et jeux vidéo sur rendez-vous.

Fonctionnement du drive

1. Vous réservez votre document par mail à mediatheque@mairie-groslay.fr en précisant nom – prénom, par téléphone au 01.39.83.91.58.
Vous avez également accès au catalogue en ligne sur le site www.plainevallee-biblio.fr pour faire vos réservations.
Ces consignes concernent également le service REVODOC.

Vous n'avez pas d'idées, vous n'arrivez pas à choisir ? Appelez la médiathèque et laissez-vous tenter par une sélection surprise concoctée par un des bibliothécaires de l'équipe.

2. Vous prenez rendez-vous pour le retrait de vos emprunts par téléphone auprès de bibliothécaires.
Les créneaux de retraits sont toutes les 30mn, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi de 14h à 18h30

ATTENTION : La prise de rendez-vous est obligatoire.

Respect des gestes barrières

- Respecter le créneau horaire fixé.
- Venir seul, 1 adulte par famille.
- Porter un masque.
- Prévoir un sac pour emporter les réservations.

Retour des documents empruntés

Si vous venez retirer vos réservations, profitez du rendez-vous pour rapporter vos documents dans un sac (type sac en papier donné dans les commerces) marqué à votre nom.

Si vous n'empruntez pas, prenez rendez-vous pour déposer vos retours et rapporter vos documents dans un sac marqué à votre nom.

Les documents seront désinfectés, passés en retour puis laissés en « quarantaine » pendant 48h avant d'être reclassés.

Pour les nouveaux adhérents

1. Le règlement intérieur de la médiathèque ainsi que le bordereau d'adhésion seront mis en ligne sur le site de la mairie de Groslay ainsi que sur le site des bibliothèques de Plaine Vallée.

2. Le bordereau sera à nous renvoyer par mail complété pour que nous puissions créer la carte de bibliothèque en avance et imprimer le bordereau.
3. Une prise de rendez-vous sera obligatoire pour signer ce bulletin d'adhésion et nous présenter les papiers nécessaires (pièce d'identité et/ou livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois)

Pensez à vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire pour venir chercher vos documents (cocher la case n° 2).